



Chantraine, le 22 Mai 2019

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 21 Mai 2019

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
DIOT François	X			
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc			X	François DIOT
VALDENNAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey			X	Florian HARQUET
OHNIMUS Martine			X	Brigitte GILLE
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
HARQUET Florian	X			
PETOT Stéphane	X			
PIERRAT Nathalie			X	Néant
FELLMANN Bernadette	X			
HAMM Agnès			X	Jean Daniel BOXBERGER
RICHARD Sylvie			X	Stéphane PETOT
RODRIGUES Chantal			X	Max RICHARD
SCHUMACHER Dominique	X			
SEVRAIN Sophie	X			
AUBERT Michel			X	Jean Pascal VALDENNAIRE
CHAPON Jacques	X			
DORGET Patrick	X			
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude	X			
COLLE Emilie	X			

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire,

Madame Sophie SEVRAIN ayant été désignée secrétaire de séance,

Monsieur Le Maire a proposé de rajouter un point à l'ordre du jour, à savoir la vente d'une parcelle de terrain à NEOBILIS et de supprimer le point n° 7 (vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé).

Le conseil municipal ayant approuvé ces changements dans l'ordre du jour,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 2 Avril 2019,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

*** A adopté, à l'unanimité, l'ouverture d'un crédit de trésorerie auprès du Crédit Mutuel et autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant.**

* **A adopté**, à l'unanimité, les tarifs des encarts publicitaires destinés à être insérés dans le « *Chantraine Echo* » 2020.

* **A adopté**, à l'unanimité, le tarif de location de l'étang, fixé à 100 € par jour, et la gratuité pour les associations chantrainoises et les associations caritatives souhaitant bénéficier du site.

* **A approuvé**, à l'unanimité, le remboursement de l'ALSH pour les absences d'au moins 3 jours par semaine (sur présentation de justificatifs) et avec une retenue de 10 % sur le montant représentant la totalité du séjour pour les frais de dossier.

* **A approuvé**, à la majorité (20 voix pour, 2 voix contre), l'attribution d'une subvention de 310 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle Julia Colin pour l'achat de tablettes numériques.

Monsieur CHAPON a fait remarquer qu'il ne fallait pas mettre des enfants de moins de 6 ans devant des écrans.

* **A autorisé**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation du domaine privé communal avec la Société « *L'Equ'crin d'Olima* ».

* **A approuvé**, à l'unanimité, la vente d'une parcelle cadastrée AE 241, d'une superficie de 10 m², sise allée de la liberté à la ZAC de l'Arsenal, à l'organisme Neobilis et autorisé Monsieur le Maire ou son adjoint à faire rédiger et à signer l'acte de vente.

* **A procédé** au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2020.

Informations diverses :

- *Monsieur DIOT a présenté une réalisation faite par les élèves de l'ENSTIB dans le cadre des « Défis Bois » et expliqué que cette construction est un composteur collectif qui prendra place rue Varroy à CHANTRAINE. Edifiée dans le cadre d'un partenariat entre l'ENSTIB et le SICOVAD, cette construction n'engendre pas d'incidence financière pour la commune.*
- *Madame FELLMANN a souhaité savoir si le trottoir détérioré rue Général Leclerc, suite à un accident de la circulation, serait réparé.*
 - *Monsieur NOIRTIN a répondu qu'une expertise avec les assurances a été réalisée et que la réparation du trottoir sera prise en charge par les assureurs.*
- *Madame GILLE a fait part aux membres du conseil municipal des remerciements de la directrice de l'école maternelle pour la subvention attribuée dans le cadre du voyage à la Colline.*

Madame GILLE rappelle ensuite les dates des prochaines réunions :

- *Commission scolaire : 12 juin 2019*
- *Commission « Dérogations scolaires » : 19 juin 2019*
- *Cross des écoles et fête des NAP : 22 juin 2019*
- *Commission activités périscolaires : 3 juillet 2019.*

Autre date à retenir : barbecue à l'étang pour les élus et employés le 29 juin 2019.

La séance est levée à 19h35

Fait à Chantraine, le 22 Mai 2019



Le Maire,

François DIOT